

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • janvier 2016 - N° 48



**Un beau cadeau
qui en appelle d'autres ?!**

**En attendant,
Bonne Année 2016**



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdco9@wanadoo.fr

www.frc-midipyrenees.fr

Examen du permis de chasser

Les dates de l'examen pour 2016 sont fixées aux :

8, 9, 10, 11 février

11, 12, 13, 14, 15 avril

30, 31 mai, 1, 2, 3 juin

26, 27, 28, 29, 30 septembre

5, 6, 7, 8, 9 décembre

Pensez à vous inscrire deux mois avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Inscription
auprès du secrétariat de
la Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Ariège
au 05 61 65 04 02

La Gazette du Couloumié

sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

TECHNIQUE

- Bilan des paramètres de la reproduction
des galliformes de montagne PAGES 2 ET 3
- Bienvenue au Marais du Rolle PAGES 4 ET 5
- Etat des lieux de la population de mouflon
sur le massif de Tabé PAGES 6 ET 7
- La pestivirose de l'isard : son possible contrôle
à l'épreuve du terrain (Dr JP ALZIEU) PAGES 8 A 10

INTERVIEW

- Dominique Muller, Président de l'ACCA du Carla Bayle PAGE 11

LIBRE EXPRESSION PAGE 12

INFORMATIONS PAGE 13

BRÈVES PAGE 13

RÉTROSPECTIVE PAGE 14

AGENDA PAGE 14

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle se déroule dans les locaux de la Fédération depuis le 15 juin 2015 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le : 05 61 65 85 45.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture :
Céline RINGEVAL

Magazine trimestriel
de la Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication :
Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction :
Hélène BOMPART,
Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY,
Evelyn MARTY, Pierre MOURIÈRES
Crédit photographique :
Fédération des Chasseurs
Conception et Impression :
IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

Plaisir et sécurité, les deux doivent marcher de pair

La chasse, activité magique faite de passion, de tradition et de culture, rassemble tous les jours de chasse au buc, au jas, à la cabane ou à la maison des chasseurs l'essentiel de l'activité du village en cette période hivernale. Chacun y raconte sa journée, reçoit ses amis, partage la venaison, une école de la vraie vie, un modèle de cohésion sociale en ces temps difficiles pour notre cher pays. La saison bat son plein, avec son lot d'émotions, de bonheurs, d'amitiés et hélas parfois de querelles. Notre département au cœur des Pyrénées est préservé, authentique, quelques fois même mystérieux. Il bénéficie d'une extraordinaire variété de gibiers qui fait du chasseur ariégeois un privilégié. Nombreux sont ceux qui nous envient. En avons-nous seulement conscience ?

Hélas, plusieurs accidents mortels, dont un en Ariège ainsi qu'un blessé, sont venus endeuiller le monde de la chasse française. Outre bien sûr le terrible drame pour les familles que ces tristes événements représentent, ils jettent le discrédit sur notre activité et donnent du grain à moudre à nos opposants. Ainsi, plus de trois cents associations se sont liguées pour à nouveau demander l'interdiction de la chasse le dimanche. Je vous en conjure, la sécurité doit être votre première priorité, consignes de tirs, identification du gibier, carnet de battue, tenues fluo... vous n'en ferez jamais trop. Votre responsabilité est directement engagée et ceux qui ne veulent pas respecter vos règles de sécurité n'ont rien à faire dans vos battues. Votre Fédération et ses techniciens sont à votre disposition pour vous aider dans la mise en œuvre de ces règles essentielles.

Au niveau national, plusieurs milliers de chasseurs ont été perdus l'an dernier, certainement autant cette année ; pour autant nous devons continuer à assurer les missions que la loi nous impose. Parmi celles-ci en particulier, nous devons assumer le remboursement des dégâts aux cultures. De nouvelles obligations apparaissent également en ce qui concerne la vigilance sur la santé du gibier et des maladies que celui-ci peut transmettre et/ou recevoir car dans 90 % des cas ce sont les maladies du bétail qui sont transmises à la faune sauvage et non le contraire... Nous espérons que l'addition ne sera pas trop salée pour nos finances mais nous assumerons nos responsabilités comme nous l'avons toujours fait. En conséquence, votre Fédération sera très vigilante sur les diverses contraintes que nous rencontrerons sur le terrain, de la part de ceux qui nous empêchent de pratiquer et donc de réguler correctement le grand gibier... Croyez-moi nous y sommes et y serons très attentifs mais nous en reparlerons plus largement dans les mois à venir.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, à vous et à ceux qui vous sont chers.

Le Président
Jean-Luc FERNANDEZ

Bilan des paramètres annuels de la reproduction

chez le grand tétras, le lagopède alpin et la perdrix grise de montagne dans l'Ariège en 2015

Evelyn MARTY - Pierre MOURIERES
Avec la participation active
des chasseurs de galliformes de montagne

Dans le but d'évaluer les paramètres annuels de la reproduction, le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège organise et encadre des opérations de dénombrement des populations de grand tétras, lagopède alpin et de perdrix grise de montagne. Grâce au concours des chasseurs de galliformes de montagne, la quantité de travail de terrain représente une somme de près de 160 journées de travail.

Grand tétras	Lagopède	Perdrix grise
75 j/h	40 j/h	45 j/h

l/h = journée homme.

Les dénombrements ont été réalisés cet été sur les Unités de Gestion Galliformes de Montagne du Massif de Tabe, du Massif du Trois Seigneurs, du Pays d'Aillou-Chioula-Pradel et du Massif du Castillonnais pour le piémont des Pyrénées ariégeoises ; de la Haute Ariège Est et Ouest et le Haut Salat pour la Haute Chaîne.

La perdrix grise de montagne

Un effectif total de 413 perdrix a été dénombré. 37 secteurs échantillons ont été parcourus par au moins 1 observateur et accompagné d'un ou plusieurs chiens d'arrêt. La surface totale dénombrée est de 1991 ha.

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur le Piémont.

LOCALISATION	TOTAL	Surface dénombrée	Densité perdrix/km ²
Massif de Tabe	144	955 ha	15
Pays d'Aillou, Chioula, Pradel	181	417 ha	43,4
Total	325	1372 ha	23,6

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur la Haute chaîne.

LOCALISATION	TOTAL	Surface dénombrée	Densité perdrix/km ²
Haute Ariège Est	54	324 ha	16,6
Haute Ariège Ouest	34	295 ha	11,5
Total	88	619 ha	14,2

Les densités mesurées sur les zones où la pression d'échantillonnage est suffisante varient de 11 à 43 perdrix par km².



Comptage de perdrix grise au chien d'arrêt - Photo Romain AYNIE

Le lagopède alpin

Cette saison de comptage, un important effort a été réalisé pour dénombrer cette espèce. 29 secteurs ont été échantillonnés qui représentent une surface totale de 1240 ha.

Un effectif total de 118 lagopèdes alpins a été dénombré.

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction, seules les poules dont l'effectif de jeunes dans la nichée est connu ont été prises en compte.

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminées	Nichées complètes	Nichées incompl.
Haute Ariège Est	7	7	3	3	0
Haute Ariège Ouest	31	39	13	16	0
Haut Salat	7	11	0	3	0
Total	45	57	16	22	0

Taille Moyenne des nichées : 2.6 (57/22)

Nombre de Jeunes par adulte : 1.26 (57/45)

L'Indice de Reproduction du lagopède alpin en haute chaîne est très bon.

Le grand tétaras

En 2015, lors des dénombrements estivaux de grand tétaras, 141 oiseaux ont été observés. 68 secteurs, d'une surface totale de 2076 ha, ont été échantillonnés. Le détail des observations figure dans les tableaux suivants. Le calcul des paramètres annuels de la reproduction a été réalisé en regroupant les secteurs selon leur localisation géographique (Piémont pyrénéen central et Haute Chaîne pyrénéenne centrale).

Le Piémont Central

Unités de Gestion Piémont Central	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Massif de Tabe	8	7	13	6	1	1
Massif du Trois Seigneurs	8	4	6	3	0	0
Massif du Castillonais	1	2	2	2	0	0
Pradel - Montailou	4	2	4	2	1	0
Total	21	15	25	13	2	1

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules non suitées et celles dont l'effectif de jeune dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Taille Moyenne des nichées : 1.8 jeunes (24/13)

Proportion de poules suitées : 93 % (14/15)

Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 1.71 jeunes par poule (24/14)

En piémont des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est bon cette année avec une forte proportion de poules suitées.

La Haute Chaîne Centrale :

Unités de Gestion Hte Chaîne Centrale	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Haute Ariège Ouest	6	8	19	7	2	0
Haute Ariège Est	4	7	15	6	0	0
Haut Salat	4	5	8	4	0	0
Total	14	20	42	17	2	0

Taille Moyenne des nichées : 2.5 jeunes (42/17)

Proportion de poules suitées : 85 % (17/20)

Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 2.1 jeunes par poule (42/20).

En haute chaîne des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est bon cette année avec une forte proportion de poules suitées et une importante taille moyenne des nichées.

Poule de lagopède aux aguets :
les jeunes ne sont pas loin

Photo FDC 09



Grand tétaras en vol
Photo Julien SERE

En conclusion on retiendra en 2015 :

- Une reproduction de la perdrix de montagne très bonne en piémont et moyenne en haute chaîne
- Un très bon indice de la reproduction en haute chaîne pour le lagopède alpin.
- Une bonne reproduction pour le grand tétaras en piémont et en haute chaîne.

Bienvenue au Marais du Rolle

Pascal FOSTY

Imaginez un petit coin de campagne ariégeoise où le temps s'est arrêté.

Un endroit où le remembrement n'a pas été réalisé, où le drainage bien que tenté, n'a pas eu l'effet escompté. Alors les parcelles sont restées en l'état, de petites tailles. Bordées de haies arbustives, elles forment un bocage dense qui encadre des prairies naturelles fauchées une fois par an. Les pluies d'automne gorgent les lieux d'eau, se forment alors de nombreuses mares temporaires, le bocage se transforme en zone humide : bienvenue au marais du Rolle sur le territoire de l'ACCA de la Bastide de Bousignac.

Historique

Une tradition de chasse au gibier d'eau existe ici depuis fort longtemps. On peut même y trouver une petite hutte, en place depuis près de 50 ans !

Mais les années ont passé et le très faible intérêt agricole du site couplé à la raréfaction de l'élevage a favorisé la recolonisation progressive de la forêt. Face à cette évolution, les chasseurs locaux ont souhaité agir et se sont naturellement tournés vers leur Fédération. L'objectif premier était la maîtrise

foncière de la plus grande partie possible du marais. L'acquisition des terres s'avérait être la solution la plus adaptée aux objectifs d'aménagement et de conservation. Elle était d'autant plus souhaitable que des possibilités d'aides financières existaient alors. En 2008, avec l'aide de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, un premier lot de parcelles totalisant un peu plus de 12 hectares a été acheté. Cette association nationale, financée par l'ensemble des Fédérations Départementales de Chasseurs de France a déjà permis d'acquérir près de 4000 hectares de milieux naturels à travers tout le pays.

En 2012 c'est avec l'agence de l'eau Adour Garonne qu'une seconde tranche d'acquisition est possible. Financée à 80% par l'agence, 18% par la Fédération, les 2% restant sont à la charge de l'ACCA de la Bastide de Bousignac. 24 hectares supplémentaires sont ainsi achetés.

Près de 40 hectares avec les parcelles acquises par l'ACCA plus quelques autres appartenant à des chasseurs locaux adhérant à l'idée de préserver le site sont donc maîtrisés actuellement.

L'existence d'un cortège floristique remarquable, caractéristique des zones humides, fait de ce petit marais un site d'intérêt régional en terme de diversité biologique. En effet, on peut trouver au sein des prairies naturelles humides bon nombre d'espèces végétales et animales avec notamment la présence de la renoncule flammette, du plantain d'eau et d'une belle station de jacinthe de Rome. Cette petite fleur, de la famille des lilacées, a une répartition méditerranéenne, elle affectionne les prairies naturelles humides. C'est une plante très rare en France, protégée au niveau national.

Pour les amphibiens, il faut noter la présence de : la grenouille agile, le pélodyte ponctué (une espèce de petit crapaud) et une population importante de rainette méridionale.

Le bocage qui existe aux abords du marais du Rolle permet la présence d'une avifaune riche et variée avec notamment une douzaine de couples de pie grièche écorcheur, petit passereau en déclin en Europe avec la disparition des haies.

La déprise agricole et le développement de la végétation ligneuse limitent actuellement la présence des oiseaux gibiers typiques de ces milieux. De même certaines espèces inféodées aux prairies voient leur espace diminuer. Cependant les premières interventions effectuées, en 2005, par l'ACCA et la Fédération ont permis le retour la bécassine des marais.

Objectifs de gestion du site

La réalisation d'un diagnostic écologique a mis en évidence la valeur du site, il permet aussi de déterminer les techniques de gestion adaptées aux spécificités des différents habitats rencontrés. La gestion proposée doit tenir compte à la fois des objectifs cynégétiques, agricoles et écologiques. L'ACCA souhaite favoriser le gibier d'eau et les grives en hiver ainsi que le petit gibier de plaine (Caille des blés, Perdrix rouge, lièvre...). D'un point de vue écologique, l'intérêt majeur réside sur la conservation de la jacinthe de Rome, du cortège d'Amphibiens et du cortège d'oiseaux du bocage dont la pie grièche écorcheur.

Pour lutter contre la fermeture du milieu par le prunellier et l'aubépine ou la colonisation des fourrés, au détriment des prairies humides, un entretien s'avère nécessaire. La gestion par gyrobroyage s'avère efficace si un pâturage lui succède

Cette ouverture du milieu ne doit pas être radicale pour autant. En effet, ces formations ont aussi un intérêt pour la nidification de l'avifaune, ainsi qu'en tant que zone de refuge et de nourrissage (nombreuses baies). Ainsi, une gestion de ces fourrés sous la forme d'un réseau de bosquets et de haies conviendrait parfaitement à une conserva-





Les prairies inondées en hiver sont le paradis des bécassines.



Photos Dominique GEST

La pie grièche écorcheur, petit passereau chasseur d'insectes terrestres qu'il empale sur les épines des églantiers en guise de garde manger.

tion conjointe des prairies humides et de l'avifaune.

La mise en place d'un parc électrifié, qui englobera la plus grande partie du marais, permettra l'installation d'un troupeau.

Par le passé, l'ensemble du site était drainé par des fossés plus ou moins profonds (jusqu'à 2 m). Ce drainage, réalisé afin de permettre de cultiver les parcelles environnantes, diminuait l'inondation du site.

Afin de conserver l'originalité des lieux, le fonctionnement hydrologique doit être restauré. Le cycle d'inondation/exondation doit pouvoir se faire de manière suffisamment prolongée pour permettre le développement des espèces hygrophiles des prairies humides et permettre le cycle complet de reproduction des Amphibiens. En revanche, l'exondation estivale est nécessaire, car certaines espèces sont liées à ce mode d'inondation temporaire. La zone doit donc faire l'objet d'une gestion des niveaux d'eau.

La pose d'ouvrages hydrauliques sur les fossés de drainage permettra de ramener l'eau collectée dans les fossés de drainage en amont du site vers la zone la plus humide par une déviation des fossés.

La mise en place de bouchons de terre à des emplacements stratégiques permettra de stopper l'eau et de la maintenir au centre du marais.

Le réseau de haie présent a subi quelques dégradations ces dernières années. afin de rétablir la connexion de ce réseau, la plantation d'un millier d'arbustes est prévue.

La réalisation de suivis scientifiques permettra d'une part d'approfondir la connaissance des espèces présentes et d'autre part de mesurer l'impact de la gestion sur les espèces animales et végétales remarquables. Pour cela, les espèces suivies doivent

être choisies selon leur caractère indicateur. Ainsi le suivi de l'abondance de la bécassine des marais renseignera sur la qualité des prairies réhabilitées. Le recensement printanier des mâles territoriaux de pies grièches écorcheurs apportera une information sur la qualité du bocage reconstitué.

Partager le site

En parallèle à ces actions de restauration, un accès au public est envisagé. La valorisation du site et de la gestion engagée passe par la sensibilisation du public. Un sentier d'interprétation sera mis en place afin de faire découvrir le lieu, son originalité et son intérêt. Une information sur les milieux

aquatiques et le cortège d'espèces associées sera présentée. L'information sera faite sous forme de panneaux explicatifs aux endroits clés du marais. Le circuit dirigera le public sur des zones typiques des milieux humides, mais évitera les zones sensibles où la Jacinthe de Rome est présente par exemple.

Ce travail de réalisation d'un sentier d'interprétation sera réalisé en partenariat entre le CPIE de l'Ariège, l'ACCA de La Bastide de Bousignac et la Fédération. Ceci permettra notamment à l'ACCA de communiquer sur ses actions de restauration, tout en faisant de la sensibilisation sur la conservation des milieux.

Chantier école automne 2015

Un chantier école organisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège et le lycée agricole de Pamiers, s'est déroulé durant la première semaine d'octobre, sur la commune de La Bastide Bousignac. Les travaux, confiés aux 17 élèves de la classe de terminale du Bac Professionnel "Gestion des milieux naturels et de la faune" ont été réalisés sur des terrains acquis par la Fédération, situés sur le marais du Rolle. L'objectif de ce chantier école était :

- de défricher le tracé des futurs parcs afin de permettre la mise en place de clôtures et la venue de troupeaux,
- de limiter la présence des arbres et arbustes sur les stations à jacinthe de Rome,
- d'implanter deux tronçons de haies arbustives.



Classe de terminale du lycée agricole de Pamiers sur le chantier de l'automne 2015 au marais du Rolle
Photo Maxime JOULOT

Etat des lieux de la population de mouflon sur le massif de Tabe

Julien CANET

Contexte

Depuis son introduction en 1958 sur le massif de Tabe, la population de mouflon a connu un fort développement, elle colonise désormais l'ensemble du massif. Les dernières données de comptages sur la totalité du périmètre concerné remontent à 2009 où 350 mouflons avaient été recensés.

Cette année, des opérations de suivi de cette population de mouflons ont été effectuées. Un comptage flash a été réalisé le 30 mai par les ACCA. 96 mouflons ont été recensés, mais la totalité du massif n'a pas été dénombrée et les conditions météorologiques étaient défavorables. Un suivi de chevrees a ensuite été mené durant la période été/automne 2015 qui a permis de compléter les opérations de suivi de cette espèce.

Objectifs de suivi

Au cours du dernier comptage flash réalisé lors du mois de mai, les observations ont mis en évidence une baisse des effectifs et l'absence d'agneaux. Ces informations ont

pu être ensuite validées grâce au suivi estival sur l'ensemble des communes où un indice de reproduction relativement faible a été confirmé. Suite à ces observations, un suivi automnal a été engagé qui a confirmé ce diagnostic. Toutes les informations ont été récoltées (nombre d'agneaux par femelle, nombre de béliers, âge des béliers...) pour tenter d'analyser le déficit d'agneaux. Cette période est également propice aux observations et au recensement des béliers car la période de rut bat son plein et les mâles sont très souvent au contact des chevrees. Leur moyenne d'âge a ainsi pu être calculée.

Un phénomène de féminisation

Après analyse des résultats de comptages, ce sont donc 175 animaux différents qui ont été recensés durant ce suivi automnal.

Parmi ceux-ci, 56 béliers ont été recensés soit 32% de la population. Le sex-ratio est donc être déséquilibré et penche en faveur des femelles. En temps normal, celui-ci devrait être équilibré pour que le dynamisme de la population ainsi que la reproduction ne soient pas impactés. Les femelles et agneaux représentent donc les 2/3 de la population, on assiste à un phénomène de "féminisation" de la population sur le massif de Tabe.

Un indice de reproduction inquiétant avec la perte des agneaux

Durant l'été 2015, une série de comptages a été réalisée pour tenter d'évaluer le manque d'agneaux relevé durant le comptage flash du mois de mai. Lors de ces suivis, près d'une femelle sur deux était dépourvue d'agneau et l'indice de reproduction était de 0,6 agneau par femelle. Cet indice, rela-

tivement faible, a été confirmé grâce aux données récoltées durant le suivi automnal 2015.

On constate que sur les mêmes secteurs, le nombre d'agneau par femelle est encore plus faible. Il n'était pas rare d'observer 6 femelles pour 1 agneau ou 3 femelles seules. Une fois toutes les données récoltées, l'indice de reproduction affiche une très nette baisse par rapport à l'été. En effet, on observe seulement 0,3 agneau par femelle et l'on constate que cet indice a diminué de moitié en seulement 3 mois.

Le cas des éterlous

Les observations de terrain réalisées par les chasseurs ont aussi permis de constater le même schéma pour les éterlous, très peu de jeunes de l'an passé sont en effet observés au sein des chevrees. On peut donc penser que le phénomène observé cette année était déjà présent l'an passé.

Ce faible indice de reproduction, ainsi que la faible présence d'eterlous attestent clairement d'un problème de survie des agneaux. Une investigation sanitaire est en cours pour tenter d'identifier une éventuelle pathologie qui serait à l'origine de ce phénomène.

A noter

Le nombre d'animaux recensés est un repère dans l'estimation des populations. Aucune méthode de comptage ne permet d'évaluer précisément l'effectif de celles-ci. Les données sont des indicateurs de tendance de la population, indiquant l'effectif minimum, mais elles reflètent tout de même souvent les réalités de terrain.

Indice de reproduction 2015

Aout 2015	0,6 agneaux/brebis
Novembre 2015	0,3 agneaux/brebis





Chevrée à l'étang d'Appy

Des béliers relativement jeunes

Grace au suivi automnal, les béliers ont été recensés en nombre mais aussi par classe d'âge. Il est relativement aisé d'attribuer un âge assez précis lors des observations. Le faible pourcentage de béliers ainsi qu'un âge relativement jeune des mâles, peut impacter le succès de la reproduction mais il n'affecte pas à priori la survie des agneaux. Chaque bélier observé a ainsi été classé dans une tranche d'âge (deux années). Le tableau ci-dessous présente le classement des animaux par tranche d'âge en effectifs et en pourcentage.

Age	Nombre	%
1/2 ans	7	12,5 %
2/3 ans	10	17,8 %
3/4 ans	10	17,8 %
4/5 ans	11	19,6 %
5/6 ans	4	7,1 %
6/7 ans	3	5,3 %
7/8 ans	1	1,7 %
8/9 ans	1	1,7 %
Atypiques	9	16%

La première constatation est que la tranche d'âge dominante est celle située entre 2 ans et 5 ans. Elle concerne plus de la moitié des effectifs de béliers. Ainsi, 68 % des béliers (38) ont moins de 5 ans. On remarque également un fort pourcentage d'atypiques (16% pour les mâles et 6% pour l'ensemble de la population) et un très faible taux de vieux béliers. Le plus âgé observé est situé autour de 8/9 ans.

En complément de ces données, la moyenne d'âge des béliers a été calculée et l'on retrouve logiquement une moyenne d'âge faible qui oscille autour de 3,7 ans. La population de mâles est donc très jeune.

On peut en effet penser qu'un bélier "âgé" sera bien plus performant en matière de fécondation qu'un jeune. Le manque de béliers âgés et le faible pourcentage de mâles, peut donc influencer l'efficacité de la reproduction et l'on peut penser que certaines femelles ne sont pas fécondées.

Pour contenir ce phénomène, certaines ACCA commencent déjà à mieux équilibrer leurs prélèvements en matière de classe d'âge pour tenter de laisser vieillir la population de mâles.

Qu'en est-il des atypiques ?

Les mouflons atypiques se caractérisent par des déformations ou des anomalies présentes sur les cornes et/ou le pelage principalement. Cornes serrés, mâles sans cornes ou avec des taches blanches, les anomalies sont variées et proviennent souvent de croisements avec les brebis domestiques. Les atypiques appauvrissent génétiquement la population initiale du massif, il convient de supprimer un maximum ces individus.

Ce pourcentage a pourtant fortement diminué grâce à l'effort réalisé par les chasseurs au cours des dernières années. En 1992, 27% de la population était considérée comme atypique.



Bélier atypique sur Cazenave (sans cornes)

Mesures de gestion

Suite à ces observations, la plupart des ACCA concernées par le mouflon se sont concertées avec l'aide de la Fédération pour tenter de limiter ces phénomènes.

En premier lieu, une investigation sanitaire est menée en collaboration avec le Docteur Jean-Pierre Alzieu. La collecte des rates et du sang de chaque animal prélevé est réalisée pour tenter de déceler un quelconque problème sanitaire.

Certaines ACCA ont décidé de ne pas réaliser toutes les attributions cette année et/ou de ne prélever que les jeunes individus ou les femelles seules afin de préserver les béliers.

Les prélèvements d'atypiques seront également privilégiés dans le but d'assainir génétiquement la population.

Enfin, certaines sociétés veulent adapter leurs prélèvements en réalisant des prélèvements équilibrés (sexes, tranches d'âge) afin de laisser vieillir les mâles et d'enrayer le phénomène de féminisation.

Ces mesures devraient permettre à terme de retrouver un dynamisme et un niveau de population optimal pour le mouflon sur le massif de Tabé.

La pestivirose de l'isard : son possible contrôle à l'épreuve du terrain.

Dans les n°s 44 et 45 de la Gazette du Cou-loumié, il a été longuement évoqué l'histo-rique et les connaissances acquises sur la pestivirose de l'isard et son équivalent chez les ovins, la Border disease.

La pestivirose impacte durement et dura-blement l'isard dans les parties Est et Cen-trale des Pyrénées : elle évolue en Ariège tantôt selon un mode épizootique (2001-2002 et 2010-2011) générant de fortes mor-talités dans toutes les classes d'âge, tantôt (et plus usuellement) sur un mode dit en-zootique, plus sournois, moins explosif où ce sont plutôt les chevreaux de l'année qui paient le plus lourd tribut.

Le réservoir pérenne des "IPI" source d'une diffusion plus large

Pouvant être infecté par le pestivirus lors de la gestation, par voie transplacentaire (dite verticale), le chevreau d'apparence nor-male à la naissance va rapidement subir une terrible immunodépression, laminant toutes ses défenses immunitaires, conduisant à un affaiblissement et à une vulnérabilité ex-trêmes lors d'un quelconque passage mi-crobien. Avant de mourir, généralement avant le sevrage, ces chevreaux IPI – Infec-tés Permanents Immunotolérants – excrè-

tent massivement le virus dans le milieu et sont responsables de la contamination vi-rale directe, "horizontale", de congénères, généralement les chevreaux (c'est la forme dite post-natale).

La part de la population des chevreaux IPI n'est pas connue chez l'isard, probablement réduite comme dans les autres espèces mais suffisante pour entretenir la ré-infection per-manente

La contamination directe mieux comprise

A l'occasion de l'étude approfondie en Oc-tobre 2015, du cas d'un jeune isard capturé malade âgé de 5 mois environ, il a été pos-sible à partir d'examen hématologiques, virologiques et bactériologiques de com-prendre, comme pour le mouton, les sé-quences successives de la maladie : d'abord l'invasion virale puis la réponse immunitaire à l'agression avec la production d'anticorps. Malgré cette réponse, les complications par des surinfections bactériennes peuvent sur-venir ; elles sont sources de diarrhée et comme dans le cas observé, d'une pleuro-pneumonie fatale (dont la durée d'évolu-tion a pu être évaluée à moins d'une se-maine).

Au plan global d'une population infectée, la pestivirose peut se résumer, à un réservoir



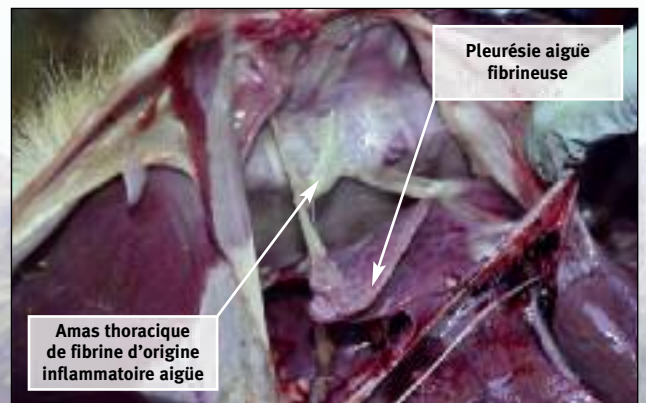
Jeune isard de 5 mois atteint de pestivirose, présentant un état général médiocre et un état d'abattement profond associé à des difficultés respiratoires.

d'IPI, fortement excréteur de virus et res-ponsable d'une rapide diffusion de type grippal, source de mortalités de groupe (le plus souvent, tout ou partie des chevreaux d'une chevrée), par des surinfections bac-tériennes.

Lésions pulmonaires étendues de pleuro-pneumonie fibrineuse et abcédative, liées à une surinfection bactérienne staphylococcique.



Pleurésie fibrineuse extrêmement développée dans la cavité thoracique, liée à une surinfection bactérienne staphylococcique.



Une situation disparate sur le terrain

Sur l'analyse des 325 rates d'isards collectés à la chasse lors de l'automne 2015, 3,7 % d'entre elles révèlent une charge virale en pestivirus.

Cela atteste de la persistance de la circulation virale, dans la continuité des valeurs obtenues lors des précédentes saisons de chasse.

La quasi-totalité du territoire est infectée à des degrés divers.

Lors de l'étude affinée des résultats par grands massifs et ou unités de gestion, il apparaît que deux zones sont particulièrement impactées : la première très sévèrement atteinte s'étend d'Est en Ouest de la Vallée du Vicdessos en passant par Aulus jusqu'à la limite Est de la réserve du Mont-Valier. La seconde concerne à un degré moindre la Haute-Vallée de l'Ariège.

La problématique des pestivirus de l'isard et des ovins

Les travaux menés par le LVD 09, l'ENV TOULOUSE et un laboratoire indépendant ont clairement confirmé que les souches des virus des isards et des ovins (infectés par la Border disease), isolées en Ariège, appartiennent toutes au seul génotype BDV-4. Ils ont aussi démontré la très forte homolo-

gie (similarité), pour ne pas dire la quasi-identité de plusieurs de ces souches, attestant des intercontaminations entre isards et ovins, sans toutefois que l'on puisse supputer sur leurs intensités et fréquences d'échanges.

Pour essayer d'enrayer la circulation virale entre ces deux espèces, (après deux saisons d'analyses préalables sérologiques et virologiques), il a été décidé de mener une "action-test" d'ampleur sur un massif de dimensions suffisantes, aux populations d'ovins et d'isards très significatives.

L'action-test

"L'action-test" de gestion sanitaire mixte, à large échelle des pestiviroses de l'isard et des ovins a enfin vu le jour à compter de 2015.

Le site retenu est le "grand" Massif d'ORLU, élargi à plusieurs zones limitrophes et regroupe 6 groupements Pastoraux. (GP d'ASCOU-PAILHÈRES, GP de ROUZE-MIJANÈS, GP d'ORLU Mourtès, GP d'ORLU Paraou, GP de la Vallée de l'Ariège, GP des Bésines).

Cette action est le fruit de la collaboration technique et financière de tous les partenaires du sanitaire en Ariège : Conseil Départemental (CD 09) et son outil technique, le Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD 09), la Fédération des Chasseurs (FDC 09), le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ariège (GDS 09), l'Office National de la

LES RÉSULTATS DE VIROLOGIE OBTENUS SUR LES RATES D'ISARDS PRÉLEVÉES PAR SAISON DE CHASSE → persistence de la circulation virale.

Saison de chasse Effectif analysé	ISARD VIROLOGIE +
2008-2009 75	6,7% (5/75)
2009-2010 140	7,1% (10/140)
2010-2011 251	4,8% (12/251)
2011-2012 377	2,4% (9/377)
2012-2013 282	1,4% (4/282)
2013-2014 310	3,6% (11/310)
2014-2015 325	3,7% (12/325)

Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'Office National des Forêts (ONF) et les Communes d'ORLU et ORGEIX.

Le LVD 09 assure le volet analytique et le GDS 09 coordonne l'ensemble des actions et assure entre les partenaires, la gestion financière globale ainsi que le suivi technique des cheptels ovins concernés.

RÉPARTITION PARTICULIÈRE DES TAUX DE VIRO-POSITIVITÉ ÉLEVÉS OBSERVÉS SUR LES RATES D'ISARDS PRÉLEVÉS LORS DE LA SAISON DE CHASSE 2014/2015



Les objectifs choisis

Ils concernent les cheptels ovins transhumants - avec le point majeur de ne laisser estiver que des ovins non infectés par le pestivirus, quel que soit leur âge.

Initialement prévue, la prophylaxie par la vaccination généralisée des ovins n'a pas été retenue, principalement parce que la vaccination des ovins - qui avait pourtant déjà fait largement ses preuves depuis de longues années en Nord-Midi-Pyrénées - n'avait jamais été évaluée pour son efficacité sur le fameux génotype BDV-4 de la Border disease, seul identifié à ce jour sur isards et ovins dans les Pyrénées ariégeoises.

De ce fait, il a été choisi le dépistage individuel généralisé des ovins par la recherche du virus dans le sang par PCR.

Le principe est simple : après analyse, interdiction d'estiver et élimination à l'abattoir (la viande est tout à fait consommable) de tous les ovins porteurs du virus et autorisation d'estiver pour tous les autres : il s'agit donc d'une prophylaxie sanitaire. Cette opération vise à empêcher les contaminations entre cheptels ovins et par suite, évite le contact potentiel des souches ovines avec les isards.

Le complément stratégique, véritable pari, en l'absence d'une possibilité d'action directe sur les isards, consiste à tabler sur l'élimination progressive naturelle ou par la chasse des isards IPI, censée réduire la circulation virale propre à l'espèce isard.

Le suivi est prévu pour une période de 3 ans.

Les résultats du dépistage virologique du printemps 2015

La totalité des 17 éleveurs ovins a joué le jeu et accepté ce contrôle supplémentaire associé à la prophylaxie habituelle de la brucellose.

Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-contre.

6087 ovins – agneaux, brebis, béliers – ont été prélevés individuellement.

6 cheptels sur 17 hébergeraient au moins un ovin porteur du pestivirus : dans ces 6 cheptels, il a été détecté de 1 à 8 ovins infectés, conférant donc un taux de positivité variant de 0,004 % à 1,5 %.

Les taux de positivité sont conformes à ceux habituellement retrouvés en d'autres lieux d'élevage d'ovins sédentaires ou non.

Ce très faible taux, ne représentant au total que 21 ovins, pourrait paraître dérisoire au lecteur non averti... !

Et pourtant, ce "petit" 1 % à 1,5 % est à lui seul unanimement reconnu comme responsable du maintien de l'infection dans un cheptel et surtout de la dissémination virale massive dans un troupeau, par les sujets IPI : d'où la nécessité absolue de les éliminer.

La suite prévue de "l'action-test"

En cours d'hiver 2015, 2016 et 2017, il est prévu de dépister individuellement, le cheptel de renouvellement d'agneaux et agnelles (les ovins plus âgés ayant été reconnus non IPI lors du dépistage initial de 2015).

Tous les ovins dépistés positifs en virologie se verront interdire l'accès aux estives et leur réforme réalisée.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ACTION-TEST OBTENUS LORS DU DÉPISTAGE VIROLOGIQUE DES OVINS TRANSHUMANTS AVANT LA MONTÉE EN ESTIVE DU PRINTEMPS 2015

- Nombre de cheptels testés sur 6 GP 17 cheptels
- Nombre d'animaux testés en PCR 6087 ovins
- **Nombre de cheptels positifs = 6 sur 17** **21 positifs sur 3509 ovins**
- Répartition des ovins positifs de 1 à 8 / cheptel infecté
- **Taux de positivité en cheptel infecté** **0,004 % à 1,5 %**

Tous les ovins reconnus positifs en PCR (= virémiques dont IPI) ne sont pas montés en estive et ont été éliminés.

Comment évaluer l'efficacité de l'action ?

L'impact dans l'espèce ovine est le plus aisé à évaluer :

- d'abord, par le contrôle de la non-contamination (ou recontamination) par le pestivirus, actant la rupture du recyclage inter-cheptels ovins,
- puis, grâce au suivi du contrôle des performances assuré par la Chambre d'Agriculture, l'amélioration potentielle de la productivité des cheptels ovins.

Chez l'isard, l'appréciation de la "décrue virémique" et la réduction du taux d'IPI sera permise par le contrôle virologique par PCR des rates des isards prélevés à la chasse.

Ensuite, la restauration numérique progressive des populations d'isards, à l'échéance de 3 à 5 ans est espacée, avec un taux de survie normal des chevreux de l'année.

Déjà, plusieurs signes de satisfaction

Plusieurs éleveurs, initialement un peu réticents ou sceptiques devant l'action engagée, ont tenu à manifester leur satisfaction, reconnaissant à la lecture des résultats, la concordance de résultats de viropositivité chez des sujets à croissance ou à état médiocre : leur faible pourcentage les a convaincus de réformer ceux-ci sans délai. Côté chasseurs, l'optimisme est plutôt de mise également avec un bon taux d'observation de femelles toujours suivies, à l'entrée de l'hiver, signant a priori un bon taux de survie des chevreux.

La première phase de l'action semble être pour les différentes parties, éleveurs et chasseurs surtout – de l'ordre du gagnant-gagnant.

Que cela puisse durer !!! Pour cela, le dialogue et le partenariat constructif enfin engagé en 2015 doit se prolonger en bonne intelligence... et finis pour tous, les combats d'arrière-garde !

Il nous faut tous regarder devant !

Dr. Jean-Pierre ALZIEU,
Sophie NUSSBAUM-GIRY, Katel GOYEAU
Xavier DESCLAUX et coll.
Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège.

Dominique MULLER

Président de l'ACCA du Carla Bayle

FDC 09 : comment avez-vous découvert la chasse ?

J'ai toujours aimé la chasse, mon beau père et mon beau frère chassaient mais je n'avais jamais franchi le pas. La chasse m'attirait mais je restais spectateur. Robin mon fils a commencé à chasser dès 15 ans. Il "chassait accompagné" avec Christophe Soulère et Roland Cottes des amis à nous. En 2011, encouragé par mon fils, je me suis lancé. Je me suis donc inscrit en même temps que lui à une session de l'examen du permis de chasser. J'ai opté pour la chasse grâce à Robin et pour partager cette passion avec lui. Le plus souvent, le fils suit le père, chez nous c'est l'inverse qui s'est produit. Depuis, je pratique tous les week ends et je participe aussi à toutes les réunions de l'ACCA.

FDC 09 : depuis quand êtes-vous Président de l'ACCA du Carla Bayle ?

Le 19 juin 2015, j'ai été sollicité pour prendre la succession de Jean-Jacques Cabanac qui assumait cette fonction depuis 6 ans.

FDC 09 : décrivez-nous votre ACCA

Nous sommes 55 à pratiquer et nous accueillons 6 chasseurs étrangers.

Nous disposons d'une surface chassable de 2760 hectares. Le territoire situé dans la vallée de la Lèze est composé de cultures, prairies et de quelques zones boisées sur les reliefs. Un joli réseau de haies (anciennes et nouvelles) est présent sur la commune. Cette mosaïque de milieux variés est très favorable au petit gibier ; lièvres, faisans et perdrix rouges sont bien représentés. La bécasse se plaît également chez nous.

Pour ce qui est du grand gibier, nous chassons essentiellement le chevreuil (22 braquelets pour le plan de chasse de 2015/2016) et le sanglier qui est de passage chez nous, et plus marginalement le cerf.

FDC 09 : quelles sont les réalisations qui vous tiennent à coeur ?

Nous accordons une grande importance à toutes les manifestations qui font découvrir la chasse au monde extérieur. Ainsi nous

avons organisé sur la commune un grand vide grenier qui a attiré un public nombreux. L'AFACCC 09/31, en partenariat avec l'ACCA, organisera un concours bi départemental sur lièvre les 6 et 7 février 2016 et un concours national, toujours sur lièvre, pour le week-end de Pâques.

Les 13 et 14 février 2016 nous accueillerons le concours Gaston Phoebus de meute de chiens courants sur lièvre.

Toutes ces manifestations se déroulent sur un territoire giboyeux et dans un excellent esprit. Le bénévolat est toujours au rendez-vous.

Pour finir, je voudrais remercier la municipalité qui met à notre disposition une belle maison de la chasse. Le gros œuvre a été assuré par la commune et des chasseurs bénévoles ont participé aux finitions. Nous avons désormais un lieu pour nous réunir et une salle de découpe avec sa chambre froide.



COP 21 éco-logique ou escroc-logique ?

Du 30 novembre au 11 décembre, la France a organisé la COP 21.

L'objectif affiché ô combien louable était ni plus ni moins, nous disait-on, que de sauver la planète.

Certes, celle-ci mériterait parfois et surtout l'humanité qui l'habite un peu plus de considération.

Mais qui sont les vrais responsables des destructions, pollutions, pillages et autres gaspillages à l'origine des difficultés rencontrées.

A entendre nos dirigeants, leurs conseillers ou les spécialistes auto-proclamés au teint verdissant, nous citoyens usagers serions ; irresponsables consommateurs effrénés de matières premières, d'énergies fossiles, producteurs sans vergogne de montagnes de détritiques et de degrés supplémentaires, les seuls coupables.

Mais à qui la faute, sinon celle de ceux qui nous gouvernent, qui nous encouragent puis nous poussent et in fine nous obligent à toujours plus consommer et donc à toujours plus polluer, produire plus de CO2 et de déchets.

Ainsi, au fil des cogitations de quelques politiques, énarques et autres commissaires, qui pensent pour nous, eux-mêmes manipulés par quelques financiers de l'ombre, les normes et directives ne cessent d'évoluer et ce pour notre plus grand malheur et celui de la planète.

Où est passée la paire de chaussures neuves du premier communiant qui l'accompagnait jusqu'à sa mise en bière ? Que sont devenus le frigidaire, la gazinière, les meubles offerts aux jeunes mariés qui étaient légués à la descendance dans un parfait état 40 ou 50 ans plus tard ?

Que sont devenus les véhicules increvables de nos grands pères avec lesquels ils avaient dragué leurs premières conquêtes et sur lesquels nous avons fait une ou deux générations plus tard nos premières armes de conducteur ?

Disparus, envolés ; aujourd'hui nul besoin de faire de nombreux kilomètres pour user des souliers issus de la mode du prêt à...jeter.

Au premier déménagement, à la première variation d'intensité électrique, adieu lits, tables, frigo, télé... ils seront juste bons à mettre au rebut.

Quant aux voitures, elles sont bourrées de gadgets électroniques conçus, comme tout le reste, pour lâcher à la première occasion, dès la période de garantie terminée. Elles vous coûtent ensuite un bras à chaque passage à la fameuse valise. C'est fait exprès, le plus averti des bricoleurs ne peut même plus changer une ampoule.

Qui nous a dit il ya 20 ans, roulez au diesel pour nous dire l'inverse aujourd'hui : les mêmes !

Tout cela n'est imaginé que pour nous forcer à consommer et in fine à dépenser. Imaginez les montagnes de déchets de toutes sortes évitées, les économies en matière de ressources naturelles, les pollutions empêchées et nos porte monnaie épargnés si, au-delà de progrès technologiques bien sûr intégrés, le bon vieux bon sens avait duré.

Quant à la COP 21, fumeuse usine à gaz bien sûr elle débouchera pour nous sur de nouvelles dépenses et contraintes au lieu de s'attaquer à l'essentiel, c'est-à-dire à la restauration de la qualité et de la durabilité des produits mis sur le marché.

Enfin, seuls les esprits perturbés comme le mien auront vu une relation de cause à effet entre l'organisation de cette conférence les deux semaines précédant le scrutin régional et le souci de garantir quelques points de plus à certains candidats, au cas où. Pur hasard du calendrier bien sûr qui a en plus grâce à des médias serviles et partisans, offert une si belle, si injuste et si anormale tribune à certains.

Pour ce qui me concerne, je regarde de moins en moins la télé et ne consulte plus la presse, ainsi j'économise et je m'économise. En effet, je sature à l'écoute et à la lecture de tous ces grands spécialistes qui m'expliquent que je suis coupable d'avoir détruit la terre nourricière. Dépressif, je vais de ce pas tenter de mettre fin à mes jours lentement, le plus lentement possible pour expier mes crimes dans d'horribles souffrances mais le ventre plein. Pour ce faire, j'ai décidé d'ingurgiter 3 ou 4 fois par semaine charcuteries et côte à l'os, ils sont parait-il cancérigènes ? Pourvu que ce cela dure longtemps, très très longtemps.

Escroc-logique quand tu nous tiens !

Jean GUICHOU

informations

CHASSE DU GRAND TÉTRAS ET DU LAGOPÈDE : VICTOIRE ENCOURAGEANTE

Une fois encore le Comité Ecologique Ariégeois a attaqué l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2015 qui fixe les quotas de chasse de grand tétras et de lagopède alpin en Ariège. L'audience en référé a eu lieu le mardi 6 octobre. L'ordonnance a été rendue le jeudi 8 octobre. Le Tribunal Administratif de Toulouse a débouté le Comité Ecologique Ariégeois grâce aux arguments en défense que la Préfecture de l'Ariège, le service technique de l'ONCFS et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège ont exposés.

La chasse du grand tétras et du lagopède alpin, dont les populations se portent toujours bien et même de mieux en mieux, a donc été maintenue, dans l'attente des jugements au fond (les audiences seront programmées en janvier 2016). Espérons qu'ils connaîtront une issue aussi favorable.

JEAN-LUC FERNANDEZ, PRÉSIDENT DE L'ANCM

Elu Président de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne, le Président FERNANDEZ siège à présent au sein : du Conseil National de la Montagne, du Conseil d'Administration de l'ONCFS et au Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Ainsi au Conseil National de la Chasse et de la Faune sauvage bien qu'opposé à titre personnel à l'usage de la chevrotine, il a voté en faveur d'une expérimentation dans plusieurs départements, il considère en effet que chacun doit pouvoir rechercher les solutions à ses propres difficultés sans être "tenu par des doctrines nationales".

Au Conseil National de la Montagne, il a interpellé et écrit aux parlementaires rapporteurs de l'acte II de la loi Montagne ainsi qu'à Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne pour regretter que la chasse ait été oubliée dans le texte en sa qualité d'activité essentielle aux impacts sociaux économiques forts dans les zones de montagne. La Fédération Nationale des Chasseurs s'est félicitée de cette initiative qui devrait permettre une prise en compte positive de la chasse dans les textes à venir.

Il a récemment écrit à Madame le Ministre de l'écologie et aux parlementaires de la zone de montagne pour exiger que toute la transparence soit faite quant à l'origine des loups. En effet, des preuves non démenties à ce jour accréditent la thèse d'une introduction par l'homme et non d'un retour naturel. Certaines "personnalités" seraient impliquées dans ce scandale d'Etat.

brèves brèves

Loto de la solidarité à Varilhes : les chasseurs s'investissent

Le dimanche 25 octobre dernier à Varilhes, s'est tenu le loto de la solidarité organisé par le Secours Populaire Français. Les chasseurs de l'ACCA de Saint Victor Rouzaud ont offert à cette occasion un beau sanglier. Les ACCA de Saint Félix de Rieutord, Verniolle, Dalou, Crampagna, les AICA de la Vallée du Criou, du Chêne vert et l'élevage du Courbas étaient également de la partie avec le don d'un chevreuil et du petit gibier. L'implication des chasseurs à cette soirée a fait dire à beaucoup de participants : « Mais c'est le loto de la chasse ici ! »

Le rut bat son plein chez le bouquetin !

De nombreux comportements de rut ont été observés par l'équipe de suivi du bouquetin et laissent espérer une belle réussite de la reproduction pour le printemps prochain. Une cinquantaine de bouquetins sont présents au sein des Pyrénées ariégeoises et de nombreux animaux se sont regroupés pour passer au mieux la période hivernale.

Queue relevée, babines retroussées,
le rut est bien là !
Crédit photo : Julien Canet



RENCONTRE SAINT HUBERT À MADIÈRE

Le 3 octobre à Madière : la rencontre Saint Hubert a eu lieu avec la présence remarquable de nombreux membres de la section 09 du Club National des Bécassiers. Cette manifestation a été réalisée sur des perdrix grises provenant de chez Monsieur Darde (élevage du Courbas). Les organisateurs tiennent à remercier Monsieur le Maire de Madière qui a mis à disposition la salle des fêtes, Monsieur Joël Rouillon, Président de l'ACCA de Madière, ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Vainqueurs : Jacques Carles en catégorie chasseur et Jean-François Dupuy en catégorie trialisant.



Les participants aux côtés des organisateurs - Photos Laurent DUQUESNOY

le 12 décembre 2015 à Ventenac et au Carla de Roquefort :

3^{ÈME} ÉDITION DU CHALLENGE DE LA SECTION ARIÈGE DU CLUB NATIONAL DES BÉCASSIERS

Le challenge s'est déroulé sur les ACCA de Ventenac et du Carla de Roquefort, lors d'une très belle journée sous le soleil. Malgré le peu d'oiseaux présents... 28 chiens se sont lancés dans la quête de la belle des bois. Le setter anglais de Monsieur SIRE a remporté ce challenge suivi de très près du setter de Monsieur GRAND. Un grand merci à tous les membres du CNB, aux ACCA concernées, à Monsieur le Maire de Calzan, aux guides et juges et aux différents sponsors (Fédération des Chasseurs de l'Ariège, Association Canine de l'Ariège, Royal Canin).



CHASSE À COURRE SUR PRAT BONREPAUX ET LES COMMUNES VOISINES

Le 13 février 2016

Contact : Michel CAMOU

06 30 37 37 06

CONCOURS DE L'AFACCC 09/31

• Lièvre :

Carla Bayle les 6 et 7 février 2016

Inscriptions avant le 27 janvier 2016

(Attention places limitées)

Contact: Roland SEPOLD

06 30 31 99 32

• Finale nationale Lièvre

Carla Bayle les 25, 26 et 27 mars

2016

• Sanglier:

Montesquieu Volvestre les 26, 27, et

28 février 2016

Inscriptions avant le 19 février 2016

Auprès de :

Jérôme BAYLE : 06 73 69 12 24 et

Didier ROUAIX : 06 19 18 00 21



Le Couserans dans le Cantal pour soutenir l'AFACCA 09/31 lors de la finale nationale sanglier (mars 2015)

• Concours pied artificiel

Saman (31) 3 avril 2016

Organisation AFACCC 32

Contact : Nicolas FORTIN

06 80 51 99 04

• Epreuve de conduite de chien à sanglier sur voie naturelle

Le concours de conduite de chien à sanglier sur voie naturelle ne pourra se faire, faute de territoire, sauf si un organisateur (ACCA) se présente.

Nous sommes à disposition pour tout renseignement concernant cette épreuve.

Contact : 06 19 18 00 21

BREVETS DU GIC DE L'ARIZE

• 19, 20 et 21 février 2016 : brevet national sur lièvre

Rendez-vous : salle polyvalente de Sabarat

Contact : M. Roland GAYCHET au

06 87 10 23 98

• 5 mars 2016 à : brevet local sur lièvre

Rendez-vous : Camarade (Lezeres)

Contact : M. Roland GAYCHET au

06 87 10 23 98